



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,  
DE LA RURALITÉ ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le mardi 20 mars 2012  
N°572

## Pôles de compétitivité : lancement du quatorzième appel à projets

**François FILLON, Premier ministre, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Gérard LONGUET, Ministre de la Défense et des Anciens combattants, François BAROIN, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Laurent WAUQUIEZ, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, lancent le 14<sup>ème</sup> appel à projets de recherche et développement collaboratifs soutenus par les pôles de compétitivité.**

L'État soutient ces projets à travers le Fonds unique interministériel (FUI) dédié aux pôles de compétitivité, en partenariat avec les collectivités territoriales qui cofinancent les projets.

Les projets de R&D collaboratifs associent entreprises et organismes de recherche. Ils constituent le cœur de la dynamique des pôles de compétitivité, moteurs d'innovation, de croissance et d'emplois pour la France. Depuis leur mise en place en 2005, ces appels à projets ont permis de soutenir au total **1 096 projets de recherche et de développement collaboratifs**, représentant un montant de dépenses de R&D de **5 milliards d'euros** et un financement public de **2,1 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros par l'État.**

Les ministères concourant à la politique des pôles de compétitivité procéderont à une sélection des meilleurs dossiers déposés à ce 14<sup>ème</sup> appel à projets, notamment en application des critères suivants :

- **contenu technologique** fortement innovant et qualité du partenariat entre les acteurs du projet, entreprises et organismes de recherche ;
- **développement de nouveaux produits ou services** présentant des perspectives de marché crédibles et significatives ;
- **retombées** en termes de création de valeur, d'activité économique et d'emplois.

Les dossiers sont à déposer en ligne, au plus tard le **27 avril 2012 à 12 heures**, sur l'extranet dédié et sécurisé [https://extranet.oseo.fr/fui\\_web](https://extranet.oseo.fr/fui_web), accessible également via le site Internet [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr).



Le cahier des charges de l'appel à projets est en ligne sur les sites [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr) et [www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr).

La liste des projets sélectionnés sera publiée fin juillet 2012. Les aides accordées seront gérées par OSEO.

**Contacts presse :**

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement : 01 40 81 72 36  
Cabinet de Gérard LONGUET : 01 42 19 82 18  
Cabinet de François BAROIN : 01 53 18 42 96  
Cabinet de Xavier BERTRAND : 01 44 38 22 03  
Cabinet de Bruno LE MAIRE : 01 49 55 59 74  
Cabinet de Laurent WAUQUIEZ : 01 55 55 84 32  
Cabinet d'Eric BESSON : 01 53 18 45 13